



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017  
modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

### ! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

##### Nom commercial

Insecticide Spruzit EC  
Prod-Nr. 617542, 619178, 619179

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Conditions d'utilisation recommandées

Insecticide concentré.

##### Effet de la matière / du mélange

A base de Pyrethrum insecticide-Agit sur le système nerveux des insectes ciblés.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant / fournisseur

Neudorff France Sarl  
11 C rue de Courtalin, FR-77700 Magny-Le-Hongre  
Téléphone 01 60 04 19 36, Fax 01 60 94 42 51  
E-Mail info@neudorff.fr  
Internet www.neudorff.fr

##### Service des renseignements

W. Neudorff GmbH KG (Allemagne)  
Téléphone +49 5155 624-0  
E-mail (personne compétente):  
msds@neudorff.de

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

##### Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison ([www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net))  
Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

N; R51/53

##### Phrases R

51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et  
catégories des risques

Consignes en  
cas de danger

Méthode de classification

Aquatic Chronic 2

H411

##### Consignes en cas de danger

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS09

#### Consignes en cas de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Contenu/emballage à jeter dans une déchèterie.

#### Indications diverses

#### Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. (EUH 401)

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

#### 2.3. Autres dangers

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Description

Produit phytosanitaire insecticide.

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
8003-34-7	232-319-8	pyréthrines	0,5	Xn R20/21/22; N R50-53

  

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
8003-34-7	232-319-8	pyréthrines	0,5	Acute Tox. 4, H332 / Acute Tox. 4, H312 / Acute Tox. 4, H302 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410

#### Remarques complémentaires

Contient de l'huile de colza.

Contient 1% d'extrait de pyrèthre (50%) - l'équivalent de pyréthrines 0,5%.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## **Insecticide Spruzit EC**

---

### **SECTION 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Remarques générales**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

##### **Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

##### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

##### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

##### **Après ingestion**

Assurer un traitement médical.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### **Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyen d'extinction**

##### **Agents d'extinction appropriés**

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

pas nécessaire

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Aucune information disponible.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 18.01.2017  
modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8  
**Insecticide Spruzit EC**

---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Rubrique ICPE 4511.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Stocker au sec.

Stocker au frais.

#### Stabilité au stockage

Ne pas stocker par température > à 35° C.

Protéger de la lumière.

**Classe de** 10  
**stockage (RFA)**

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Uniquement utiliser comme insecticide à pulvériser conformément au mode d'emploi !

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

pas nécessaire

#### Protection des mains

pas nécessaire

#### Protection des yeux

pas nécessaire



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

### Autres mesures de protection

pas nécessaire

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**aspect**

liquide

**Couleur**

jaune

**Odeur**

caractéristique

**Seuil olfactif**

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	6,6	20 °C			1% dans de l'eau
<b>Point d'ébullition (décomposition)</b>	ca. 300 °C				
<b>Point de fusion</b>	-17,6 °C				
<b>Point d'éclair</b>	145 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	> 400 °C				
<b>Température d'auto- inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	0,917 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					émulsionnable



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité (dynamique)</b>	67,1 mPa*s		20 °C		
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible.				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.				
<b>9.2. Autres informations</b>	Aucune information disponible.				

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Dégagement de chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

non connu

### Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
-------------------	---------	---------	----------



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 2000 mg/kg	rat	OCDE 401	
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 2000 mg/kg	rat	OCDE 402	
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	2,36 mg/l	rat	OCDE 403	Concentration la plus élevée possible pour les tests.
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant	Cochon d'Inde	OCDE 406	

## ! SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	NOEC 1,766 mg/l (96 h)	truite arc-en-ciel	OCDE 203	
<b>Daphnie</b>	NOEC 0,32 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE 202	
<b>Algues</b>	NOEC 9,9 mg/l (72 h)	Scenedesmus subspicatus	OCDE 201	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>	Le produit est biodégradable.			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Code déchets

02 01 08\*

06 13 01\*

##### Nom du déchet

déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses  
produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres  
biocides

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

#### Recommandations relatives au produit

Ne pas jeter dans les ordures ménagères, mais apporter en déchèterie.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Ne pas jeter dans les ordures ménagères, mais apporter en déchèterie.

#### Produit de nettoyage recommandé

Eau avec nettoyeur ménager doux

### ! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	3082	-	3082
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.m.a. (pyréthrines)	-	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (pyrethrins incl. cinerins)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	9	-	9
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	-	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Oui	-	Oui

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

#### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 9

code de restriction en tunnel E

Code de classification M6





Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.01.2017

modifié 21.06.2016 (F) Version 1.8

## Insecticide Spruzit EC

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0,5 %

(composants  
organiques volatils)

##### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2 Auto-classification (RFA)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

---

### SECTION 16: Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Lire le mode d'emploi!

---

#### Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.7

#### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.